

# Lumni

## ENSEIGNEMENT

### **À quoi servent les sociétés des journalistes ?**

**Depuis la Libération, les journalistes s'organisent pour défendre la ligne éditoriale et la déontologie de leurs médias. Une façon de contrebalancer le pouvoir des propriétaires, avec une efficacité qui varie d'une rédaction à l'autre.**

### **Qu'est-ce qu'une SDJ ?**

Aussi appelée société des rédacteurs pour certains titres en presse écrite (*Le Monde, La Vie, Marianne...*), le rôle de la société des journalistes est de garantir l'indépendance journalistique et le respect de la déontologie au sein d'un média. Elle veille sur les décisions prises par la direction de la rédaction et le choix du nouveau propriétaire de leur média. [...]

### **À quoi sert une SDJ ?**

Cela diffère selon les médias et les statuts des SDJ. Elle défend la déontologie de son média, notamment avec des chartes éthiques, comme celle proposée par la SDJ du JDD à Lagardère pour se prémunir de propos racistes à l'occasion de l'arrivée de Geoffroy Lejeune. Ou en se dotant d'une charte qui les engage à mieux traiter des sujets, comme *Le Monde* et sa charte Climat & Environnement en avril 2023. Les sociétés de journalistes peuvent, en théorie, rejeter la nomination d'un directeur de la rédaction. Toutefois, la direction peut imposer une nomination, comme le démontre l'arrivée de Geoffroy Lejeune au JDD. [...] Rien n'oblige les propriétaires des médias à se tenir au droit de veto de la SDJ. A l'exception du *Monde*, où la SRM peut refuser la nomination d'un directeur proposé par le Conseil de surveillance.

Les SDJ permettent également de renforcer la solidarité interprofessionnelle : plus d'une trentaine de sociétés des journalistes (télévision, presse écrite et radio confondues) ont apporté leur soutien au

JDD. Dans un communiqué publié le 7 juillet, la SDJ de *L'Express* annonce avoir fait un don de 1 000 € à celle de l'hebdomadaire, qui avait mis en place une caisse de grève.

Autre cas particulier pour *Le Monde* : la SRM a négocié il y a quatre ans un droit d'agrément, qui empêche tout nouvel actionnaire d'entrer dans le capital du quotidien sans son accord. [...] Désormais, tout nouvel actionnaire doit être accepté par la SRM. « Aucune décision ne peut être prise sans notre accord », affirme Raphaëlle Bacqué, journaliste depuis vingt-cinq ans au *Monde*. « Je n'ai jamais vu la direction aller à l'encontre de la SRM. » [...]

### **Quelle différence avec les syndicats de journalistes ou le CSE ?**

Les syndicats de journalistes et les SDJ se retrouvent sur un certain nombre de valeurs ou de combats en leur qualité d'organisations de journalistes [...]. Outre le premier syndicat des journalistes, le SNJ, plusieurs organisations les représentent, comme dans d'autres professions (CGT, CFDT, FO...). Toutefois, leur nature juridique est différente : le syndicat n'est pas une association et est dédié à la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux. Il peut se constituer partie civile en cas de préjudice à l'intérêt collectif. « Les deux sont complémentaires, les syndicats ont accès à des instances comme le conseil d'administration ou le CSE et certaines SDJ, au conseil de surveillance », observe Antoine Chuzeville, membre du secrétariat national du SNJ passé par la SDJ de France 3. Le syndicat se bat pour les droits sociaux des salariés, la société des journalistes, pour la ligne éditoriale. [...]

### **Fatine Gadri**

**Source** : La Revue des médias, « À quoi servent les sociétés des journalistes ? », 1er août 2023.